

# Une démocratie rénovée

Année après année, le regard que nous portons sur notre classe politique se dégrade sans que rien ne change vraiment.

Il est faux de prétendre que rien n'a été fait pour tenter de retisser un lien de confiance entre la Nation et ses représentants. Mais ce n'est pas assez. Des pratiques que l'on pensait impossibles, parce qu'elles sont à l'évidence inacceptables, sont en réalité répandues—comme l'embauche par les élus de membres de leur propre famille. Le soupçon s'est installé, qui nourrit les extrêmes et affaiblit notre vie politique.

Il faut donc aller plus loin dans la transparence et l'exigence.

Mais il faut aussi avoir le courage d'aller plus loin vers la confiance et la proximité. Nos représentants nous ressemblent trop peu... La France est en effet peuplée pour une bonne moitié de femmes, pour un bon quart de jeunes, pour un bon cinquième de Français d'origine étrangère plus ou moins lointaine... Or ces visages, cette diversité, ces parcours différents, nous ne les retrouvons pas assez sur les bancs du Parlement!

## ✓ Nous proposerons une grande loi de moralisation de la vie publique. Elle comprendra :

- **L'interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, pour mettre fin aux conflits d'intérêt.** Toutes leurs indemnités seront soumises à l'impôt.
- **L'interdiction de toute embauche par un élu ou un ministre d'un membre de sa famille.**
- **L'interdiction du cumul de plus de trois mandats identiques successifs.**
- **L'interdiction pour tous les détenteurs d'un casier judiciaire (niveau B2) de se présenter à une élection.**
- **La suppression du régime spécial des retraites des parlementaires.** Ils seront rattachés au régime général.
- **La présentation, par le président de la République, de son bilan national et européen une fois par an devant le Congrès.**

## ✓ Nous améliorerons le renouvellement et le pluralisme de notre vie politique.

- **Nous réduirons d'environ un tiers le nombre de députés et de sénateurs.** Ils disposeront de moyens supplémentaires pour faire leur travail.
- **Nous obligerons les formations politiques à respecter la parité dans la présentation de leurs candidats.** Et nous diminuerons le financement public des formations politiques qui auront une représentation déséquilibrée en termes de parité.
- **Nous ferons de la procédure d'urgence la procédure par défaut d'examen des textes législatifs afin d'accélérer le travail parlementaire.**
- **Nous entamerons une rénovation du fonctionnement parlementaire** en limitant le nombre de mois pendant lesquels le Parlement légifère et en réservant plus de temps à l'évaluation et au contrôle de l'action du gouvernement, en s'appuyant sur les travaux de la Cour des comptes.

## ✓ Nous développerons la participation des citoyens.

- **Nous demanderons aux parlementaires de mettre en place des dispositifs innovants d'évaluation du travail parlementaire et législatif** (jurys citoyens, compte-rendus de mandat via les réseaux sociaux...).
- **Nous encouragerons les communes à développer les budgets participatifs,** c'est-à-dire à consulter directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public.